



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Appauvrissement des retraités

Question au Gouvernement n° 4638

Texte de la question

APPAUVRISSEMENT DES RETRAITÉS

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Bouchet Bellecourt.

Mme Sylvie Bouchet Bellecourt. Les difficultés rencontrées par nos concitoyens sont légion. Je n'ai aucun doute sur le fait que tous ceux qui, dans cet hémicycle, ont eu l'occasion d'exercer un mandat local, ont déjà été frappés par la gravité de la situation d'un administré ou de sa famille. Je songe aux difficultés que certains Français éprouvent à joindre les deux bouts, à l'impossibilité de contacter certains bailleurs sociaux, ou encore au sentiment d'abandon généralisé dont souffrent nos aînés qui, après avoir pourtant travaillé toute leur vie, en sont maintenant réduits à réclamer des colis alimentaires.

De nouveaux visages franchissent depuis plusieurs mois la porte des mairies et des permanences. Tout en présentant leurs excuses, ils expliquent ne pas avoir l'habitude de se plaindre, mais confessent qu'ils n'en peuvent tout bonnement plus. Ce sont ces mêmes retraités qui disent devoir faire attention pour pouvoir donner un billet à leurs petits-enfants à Noël. Parmi eux, aucun ne se reconnaît dans le récit que tente d'imposer le Président de la République : celui d'une France dynamique et connectée, qui devrait être fière de ses start-up ou de sa politique européenne, qu'ils jugent souvent éloignée de leurs préoccupations quotidiennes.

C'est incompréhensible : en France, où la dépense publique représente depuis des années plus de la moitié de la richesse nationale, les témoignages toujours plus nombreux de ces retraités percevant de petites pensions – souvent des femmes, d'ailleurs – soulignent l'appauvrissement croissant de nos aînés.

Une société qui oublie ce qu'elle doit à ses aînés va droit dans le mur. Aujourd'hui isolés, ils sont nombreux à ne plus faire nation. Les chèques distribués à quelques mois des élections sans être financés ne dupent personne : même s'ils font plaisir à court terme, ils ne résolvent pas les problèmes de fond !

Après plus de quatre ans et demi de mandat, comment justifiez-vous votre inertie en matière de lutte contre l'isolement de nos aînés et contre la pauvreté structurelle de notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Avant de vous répondre sur le fond, je vous conseille de transmettre votre question aux sénateurs du groupe Les Républicains, qui ont récemment tenté d'exclure les retraités du bénéfice de la prime inflation. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*) Les phrases, c'est bien, mais les actions, c'est mieux ! En tant que parlementaire, vous avez l'occasion de leur faire passer le message. Je suis certain qu'ils vous écouteront.

M. Pierre Cordier. C'est Marisol Touraine qui aurait pu vous écouter !

M. Olivier Véran, ministre . Pour notre part, nous agissons. Chacun sait qu'il n'existe pas de martingale contre la pauvreté et que ce phénomène – je vous rejoins sur ce point – atteint structurellement un niveau élevé en France, comme d'ailleurs dans l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), alors même que la puissance publique engage des dépenses élevées pour aider les plus précaires.

Je me souviens que, voilà environ un an et demi, à l'occasion d'une précédente séance de questions au Gouvernement, un élu de votre groupe assurait, tribune de presse à l'appui, que la France compterait un million de pauvres supplémentaires à l'issue de la crise sanitaire. Peut-être avez-vous noté que l'INSEE a publié il y a un mois des chiffres montrant que, bien loin de connaître une telle augmentation, la pauvreté a en réalité continué de reculer légèrement, malgré la crise sanitaire. Cela signifie que, si le travail qui reste à faire est immense, notre système de solidarité nationale a fait la preuve, s'il en était besoin, du puissant rôle d'amortisseur qu'il joue en période de crise.

Déjà, lors de la crise économique et bancaire de 2008 – vous étiez alors en pouvoir –, l'explosion de la pauvreté a été un peu moins forte en France qu'en Allemagne grâce à notre système de solidarité. Soyons en fiers collectivement. Il n'appartient ni à la gauche ni à la droite, mais aux Français qui le financent avec leurs impôts.

Nous luttons avec efficacité et par tous les chemins possibles contre les inégalités de destin. La stratégie nationale de prévention et d'action contre la pauvreté représente 8 milliards d'euros. Les aides directes, comme l'indemnité inflation – 4 milliards d'euros –, viennent s'ajouter à toutes les aides apportées aux Français pendant la crise sanitaire.

Je ne vais pas dresser la liste de tout ce que nous avons fait, mais je rappelle que vous avez voté – et c'est dommage – contre l'extension de l'accès à la complémentaire santé pour 1 euro aux bénéficiaires du minimum vieillesse ou du RSA. C'était il y a seulement un mois. Regardez quels ont été vos votes, et ensuite vous pourrez nous poser des questions. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Frédéric Reiss. Quelle suffisance !

M. Vincent Descoeur. Un peu de respect !

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Bouchet Bellecourt](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4638

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 décembre 2021](#)